

fondetec

# rapport annuel

2025

Une fondation  
Ville de Genève

[www.ville-geneve.ch](http://www.ville-geneve.ch)



VILLE DE  
GENÈVE

# Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
Message du Président	4
Promotion de la fondation	5
<b>Entreprises sélectionnées</b>	<b>6</b>
<b>Présentation de la fondation</b>	<b>15</b>
Buts de la fondetec	16
Nos solutions pour les entreprises	17
Organisation	18
Direction de la fondation (Loi 9657 – PA 457.01 – art.22)	19
<b>Rapport de performance</b>	<b>20</b>
Chiffres-clés	
Impact sur l'emploi	
Répartition selon l'âge de l'entreprise	
Financement de l'entrepreneuriat par genre	
Répartition des demandes par montants	
Répartition des demandes par secteurs d'activités	
<b>Rapport financier</b>	<b>28</b>

# Introduction



# Message du Président

L'année 2025 marque une étape importante pour la Fondetec. Dans un environnement économique exigeant, où les entreprises locales doivent faire face à des coûts élevés, à des mutations rapides et à des conditions de financement parfois difficiles, la mission essentielle de notre fondation n'a jamais été aussi prioritaire : soutenir la création et le développement d'entreprises capables de créer et de maintenir des emplois durables en Ville de Genève.

Cette mission est au cœur de l'action de la Fondetec depuis sa création. Elle demeure aujourd'hui plus actuelle que jamais. Chaque entreprise accompagnée, chaque projet financé, chaque emploi consolidé contribue directement à la vitalité du tissu économique local. À travers son action, la Fondetec ne soutient pas uniquement des porteuses et porteurs de projets ; elle investit dans l'activité économique genevoise, dans l'emploi, dans l'innovation, dans la diversité entrepreneuriale et, à terme, dans la capacité de notre collectivité à générer de nouvelles recettes fiscales.

En 2025, la Fondetec a traité 54 demandes de financement et rendu 47 décisions, dont 25 positives, pour un montant total de soutiens accordés de CHF 2'869'170. Le montant moyen des soutiens accordés s'est élevé à CHF 114'766 par projet. Ces chiffres traduisent une activité sélective, attentive à la qualité des dossiers et fidèle à l'exigence de viabilité économique qui fonde l'intervention de la fondation.

L'impact sur l'emploi confirme l'importance de cette action. Les entreprises soutenues ayant transmis leurs données ont déclaré 740 emplois sur l'année 2025, représentant près de 269 équivalents plein temps. La masse salariale totale déclarée atteint CHF 23,2 millions, avec un salaire annuel moyen par ETP de CHF 86'100. Ces résultats illustrent concrètement la contribution de la Fondetec à une économie locale qui crée de la valeur, soutient des emplois qualifiés et participe au dynamisme de la Ville de Genève.

Je tiens particulièrement à souligner que 2025 marque un tournant pour l'entrepreneuriat féminin : pour la toute première fois, les projets portés par des femmes sont devenus majoritaires parmi les dossiers acceptés, avec 13 financements accordés.

L'année 2025 a également été marquée par un renouvellement important du Conseil de fondation. Six nouveaux membres ont rejoint le Conseil, qui est désormais au complet. Cette nouvelle composition, pluraliste et représentative, renforce l'expertise, l'ancrage local et la capacité de la fondation à assumer pleinement son rôle stratégique.

Les difficultés traversées appartiennent désormais au passé. Le Conseil de fondation est aujourd'hui pleinement mobilisé autour d'un objectif clair : consolider la gouvernance de la Fondetec, clarifier les responsabilités, renforcer les processus de décision et préparer l'avenir de l'institution avec rigueur et ambition. Cette mobilisation est d'autant plus nécessaire que l'adoption de la loi sur les institutions autonomes communales et intercommunales de droit public (LIACI) en décembre 2025 ouvre une nouvelle étape. La réforme de la gouvernance qui devra être mise en œuvre dans ce cadre constituera un chantier prioritaire pour le Conseil. Elle devra permettre à la Fondetec de continuer à remplir sa mission avec efficacité, transparence et responsabilité, au service des entreprises, de l'emploi et de la Ville de Genève.

Dans cette période de transition et de renforcement institutionnel, je tiens à saluer l'engagement du Conseil de fondation, qui a su se mettre rapidement au travail dans un esprit constructif. Je remercie également les autorités de la Ville de Genève pour leur confiance et pour leur soutien constant à cet outil indispensable de promotion économique locale.

Enfin, au nom du Conseil de fondation, j'adresse mes remerciements les plus sincères à notre directeur, Antoine Fatio, et à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Fondetec. Leur professionnalisme, leur connaissance fine des entreprises, leur exigence dans l'analyse des dossiers et leur engagement quotidien sont essentiels à la qualité de l'action menée. Dans une année de renouvellement et de transition, elles et ils ont fait preuve d'une grande solidité, d'un sens élevé du service public et d'un dévouement remarquable au service de l'économie genevoise.

Olivier Fiumelli  
Président du Conseil de fondation

## Promotion de la fondation

### Prix et concours auxquels la fondetec est associée

**Prix IDDEA** Association IDDEA

**Concours de la Meilleure idée** Université de Genève

**Prix SINGA Factory\*\*** et SINGA Accelerator

Association SINGA

**Rez-Actifs - Ville de Genève**

### Conférences et interventions de la fondetec

**Matinée des créateurs**, FER Genève

**NewStart**- conférences mensuelles –

**InnoSuisse Startup training** – Jury et expert

**MassChallenge Switzerland** – Jury et mentor

**Singa Factory** - Présentations

**Commissions SAI** – NewStart

**Level Plus** – Présentation « devenir indépendant »

**HEG** - Présentation Pitches pour les élèves de l'option

"Entreprises à impact pour la transition" en collaboration avec Genilem

**Pulse** - Jury et intervention pitch et prévisionnel financier

### Partenariats

**Soirée des nouvelle entreprise en Ville de Genève - en partenariat avec la Ville de Genève**

- 1er avril 2025 au Palladium - Tables rondes et réseautage

### Semaine de l'Entrepreneuriat

[www.liberezvosidees.ch](http://www.liberezvosidees.ch)

- Les bases du financement d'entreprise - en collaboration avec la DGDERI - Crédit Suisse - la FONGIT et la FAE
- Parlons cash ! Dirty Talk about Money.
- Petit déjeuner de l'inspiration - Comment se démarquer sur les réseaux? A la rencontre de l'humour qui impacte !

### Évènements fondetec

- Soirée annuelle fondetec 11 juin 2025
- Organisation d'une sessions de la LIDEV FACTORY



# Entreprises sélectionnées



# Entreprises financées

## Hôtellerie restauration

### Cosmic Bar



Cosmic, c'est bien plus qu'un bar : c'est un lieu de vie dédié au bien-être mental, à la créativité et au partage.

Dans une ambiance chaleureuse et inspirante, nous mêlons cocktails créatifs et événements artistiques pour éveiller les sens et nourrir les échanges.

Ateliers de peinture, soirées jeux, astrologie, musique... notre programmation invite à la curiosité et à la détente.

Ici, chaque visite est une expérience unique, pensée pour rassembler, inspirer et faire du bien.

<https://cosmicgva.com/>

### Luma Café&More



Luma, café & more, est votre "coffee, book & lifestyle shop" local. Un concept encore plus cool et inspirant pour un coffee shop.

Avec Luma, notre but est d'innover le modèle et l'expérience du coffee shop pour le rendre plus attrayant et plus rentable, notamment grâce à nos horaires d'ouvertures en soirée et à notre offre en boutique.

<https://www.lumacafe.ch>

### Yume Dumpling Bar



Yume est un dumpling bar contemporain genevois où gastronomie et musique se rencontrent. Porté par un chef formé à Copenhague, Yume propose des dumplings faits main, des cocktails signatures et une expérience sensorielle immersive, mêlant influences asiatiques, design scandinave et produits locaux soigneusement sélectionnés.

<https://www.yumedumpling.bar/>

---

### Oui Coffee Bar



Coffee Bar mobile situé dans la zone des Nations Unies servant de délicieuses pâtisseries artisanales et cafés barista.

<https://www.instagram.com/ouicoffeebar/>

## Autre

### CLVI



Studio d'architecture d'intérieur basé à Genève, travaillant en Suisse et à l'étranger, créant des concepts sur mesure pour des espaces résidentiels et publics.

<https://leavillette.ch/>

### Media One Contact



Media One Contact est un groupe média et publicitaire majeur en Suisse romande. Il combine radios, chaînes TV (CARAC) et supports digitaux pour déployer des campagnes ciblées et mesurables. Grâce à une audience large et engagée, le groupe offre aux marques des solutions de communication locales, transfrontalières et innovantes.

<https://www.mediaone.ch/fr>

**Ella Sahling Physio**

<https://www.onedoc.ch/fr/physiotherapeute/geneve/pcp9a/ella-sahling>

**PhysioPlainp'**

PhysioPlainp' est un cabinet de physiothérapie situé au centre-ville de Genève. Composé de quatre physiothérapeutes, il propose des prises en charge personnalisées visant la récupération fonctionnelle, la réduction de la douleur et l'optimisation des capacités physiques, avec des soins remboursés par l'assurance de base sur prescription médicale.

<https://www.physioplainpalais.ch/>

### Medilac Consulting - Vincent Limbach

Consultant en stratégie financière pour les professionnels de la médecine, j'accompagne les médecins et acteurs de la santé dans la structuration, l'optimisation et la sécurisation de leur situation financière et de prévoyance.

Mon approche repose sur l'écoute, la transparence et des solutions sur mesure, adaptées aux réalités spécifiques du corps médical, tant sur le plan professionnel que privé.

---

### Red&Red



Red&Red est un espace genevois hybride dédié au Pilates et à la culture café. Pensé comme un lieu de partage, il propose des cours de Pilates accessibles à tous, associés à une offre de café et de matcha de qualité, favorisant le mouvement, la convivialité et le bien-être au cœur du quartier.

<https://www.redandred.ch>

## Physio Porcess



Cabinet de physiothérapie

## Service

### Jessi Beauté Latina Onglerie



"Bienvenue dans mon Univers de Beauté  
Mon métier, ma passion !"

Jessi Beauté est un institut de beauté Genève, situé dans le quartier des eaux-vives, avec un espace dédié à la beauté et au bien-être. Découvrez des méthodes innovantes et un savoir-faire personnalisé.

<https://jessibeaute.com/>

### Maria's Onglerie et Beauté



Maria's Onglerie et Beauté est un institut de beauté genevois offrant une prise en charge complète : soins des mains et des pieds, épilations, soins du visage, massages, beauté du regard et formations professionnelles en ongles. Un lieu unique alliant expertise, passion et qualité de service au service d'une clientèle fidèle.

<https://marias-academie-onglerie-et-beaute-geneve.ch>

### My Pelvicare



My Pelvicare est un cabinet genevois spécialisé en physiothérapie pelvi-périnéale féminine. Fondé par deux physiothérapeutes expertes, il accompagne les femmes de tous âges avec une approche globale, sensible et fondée sur l'expertise clinique, afin de restaurer la santé pelvienne, la confiance corporelle et la qualité de vie.

<https://www.mypelvicare.com/>

### Goran Partner



Goran Partner est un cabinet genevois spécialisé dans l'implémentation et l'optimisation d'Odoo ERP. Il accompagne indépendants et PME dans la digitalisation, l'automatisation des processus et le pilotage de la performance, via des solutions pragmatiques, transparentes et adaptées aux réalités opérationnelles des entreprises en Suisse romande.

<https://goranpartner.com/>

---

### YS Talent Solutions



YS Talent Solutions est un cabinet de recrutement spécialisé dans les secteurs banque, asset management, family office, trusts, fiduciaires et fonctions RH. Il accompagne les organisations avec des solutions sur mesure en recrutement fixe, executive search et évaluation des talents, en alignant compétences clés, culture d'entreprise et enjeux stratégiques.

<https://www.ystalentsolutions.ch/>

## Commerce

### Pass-Senior



Pass-Senior.ch est une carte d'avantages destinée aux personnes de plus de 60 ans en Suisse romande. Elle permet d'accéder à des offres exclusives auprès de partenaires locaux (commerces, restaurants, services), favorisant le pouvoir d'achat, le lien social et la dynamisation de l'économie de proximité grâce à une solution simple, moderne et digitale.

<https://pass-senior.ch/fr/>

## Enseignement

### Soma House



Soma House est un studio de mouvement chauffé à Genève proposant Pilates, Yoga, Sculpt et Barre en infrarouge (35–37 °C). Alliant performance physique, mindfulness et design raffiné, Soma House offre une expérience immersive favorisant force, mobilité, récupération et énergie durable, dans un cadre premium centré sur le bien-être global.

<https://somahouse.ch/>

# Présentation de la fondation



## Buts de la fondetec

La fondetec soutien des entreprises existantes ou à créer, pour autant qu'elles remplissent les conditions cumulatives suivantes :

- Respect de l'égalité entre hommes et femmes, notamment sur le plan salarial
- Contribution à la création d'emplois ou maintien d'emplois existants en Ville de Genève
- Respect des dispositions légales relatives à la forme d'organisation de l'entreprise, ainsi que la réglementation de droit public et de droit administratif
- Respect des conventions collectives de travail ou, à défaut, les usages dans la profession ou dans le secteur concerné, et sont à jour de leurs cotisations sociales ou ont obtenu de la part des assurances concernées un échancier de paiement
- Viabilité économique



# Nos solutions pour les entreprises

## Financement d'entreprises et accompagnement

Les interventions sont accordées en faveur de personnes physiques ou de personnes morales dont la raison de commerce est inscrite auprès du Registre du commerce.

### Des conseils et un accompagnement

En 2017, la fondetec a développé deux prestations d'accompagnement destinées aux porteurs de projet et aux entreprises existantes. Ces prestations comprennent la création ou l'analyse du business plan avec compte-rendu oral et la création d'un prévisionnel financier sur trois ans à l'aide d'une plateforme web dédiée.

L'accès à la plateforme web est libre et gratuit : [previsionnel.ch](http://previsionnel.ch)

### LIDEV FACTORY

Un programme totalement gratuit visant à aider les entrepreneurs.es qui veulent avoir un réel impact et rêvent de faire partie de la solution ! Le changement s'accélère et les entrepreneur.e.s doivent faire face à de nouveaux challenges pour répondre aux enjeux réglementaires, environnementaux et sociétaux. Alors, nous proposons de les aider !

### Une solution de crédit indépendante des banques

La fondation soutient les entreprises de la ville à travers des solutions de financements. A ce titre, elle intervient sous plusieurs formes, notamment le cautionnement, le prêt direct ou l'aide à la restructuration.



# Organisation

## Organes de la Fondation

(Loi 9657 – PA 457.01 – art.12)

Les trois organes de la Fondation sont :

- le Conseil de Fondation,
- la Direction de la Fondation
- l'Organe de révision.

## Composition du Conseil de Fondation

(Loi 9657 – PA 457.01 – art.13)

- Le Conseil de Fondation est composé de neuf membres, ayant des compétences et de l'expérience.
- Le Conseil municipal désigne les neuf membres du Conseil de Fondation, proportionnellement au nombre de sièges obtenus par les partis politiques, mais au minimum un membre par parti.
- Le/la Président/e du Conseil de Fondation et le/la Vice-président/e sont élus par le Conseil de Fondation.

## Durée du mandat des membres du Conseil de Fondation (Loi 9657 – PA 457.01 – art.14)

- Sitôt la Fondation créée, le Conseil municipal nomme les membres du Conseil de Fondation pour une période se terminant avec la législature en cours.
- Puis, au début de chaque législature, le Conseil municipal nomme les membres du Conseil de Fondation pour la durée d'une législature.
- Le mandat de membre du Conseil de Fondation est

renouvelable deux fois consécutivement au maximum.

## 2025, un nouveau conseil de fondation

L'année 2025 a été marquée par le renouvellement partiel du Conseil de fondation à la suite des désignations du Conseil municipal pour la nouvelle législature.

La fondetec a ainsi eu le plaisir d'accueillir six nouveaux membres : Olivier Fiumelli (PLR), Président, Estelle Grossmann Tanari (PLR), Pierre-Alain Laurent (MCG), Michaël Malquarti (LC-VL), Madeleine Scherb (UDC) et Olivier Wyttenbach (EàG-UP). Ils rejoignent Halima Delimi (PS), Vice-présidente, Umberto Bandiera (Les Verts) et Andrea Villanyi (PS), dont les mandats ont été reconduits.

Par la diversité de leurs parcours et des sensibilités qu'ils représentent, les membres du Conseil contribuent à renforcer l'expertise, la représentativité et l'ancrage local de la fondetec au service de l'entrepreneuriat genevois.

### Le Conseil de fondation

2020 - 2025



De gauche à droite Catherine Thobellem, Présidente (Les Verts), Kevin Janin, Vice-président (PLR), Umberto Bandiera (Les Verts), Halima Delimi (PS), Richard Mukundji (PDC), Esteban Muñoz (EàG), Yves Nidegger (UDC), Andrea Villanyi (PS)

### Le Conseil de fondation

depuis septembre 2025



De gauche à droite Olivier Fiumelli, Président (PLR), Halima Delimi, Vice-présidente(PS), Umberto Bandiera (Les Verts), Estelle Grossmann Tanari (PLR), Pierre-Alain Laurent (MCG), Michaël Malquarti (LC - VL), Madeleine Scherb (UDC), Andrea Villanyi (PS), Olivier Wyttenbach (EàG - UP)

## Direction de la fondation (Loi 9657 – PA 457.01 – art.22)

1. Le/la Directeur/trice est responsable de la gestion opérationnelle de la Fondation. Il/elle assume l'administration courante de la Fondation.
2. Le/la Directeur/trice est nommé/e par le Conseil de Fondation.
3. Le/la Directeur/trice siège au Conseil de Fondation avec voix consultative.

La direction est assurée par Antoine Fatio.

### Membres de l'équipe

Durant l'année 2023, les dossiers de financement ont été gérés par 5 gestionnaires : Rosalia Correia, Stéphanie Halfon, Laurent Perruchoud, Sabrina Rivoir et Emilie Sare.

Chacun/e des gestionnaires de la fondetec est chargé d'un portefeuille de dossiers. Ce sont avant tout des généralistes, même s'ils approfondissent certaines spécialités correspondant à leur rôle interne au sein de la fondetec (comptabilité/finance, ressources humaines, communication/vente, légal/outils). Cette spécificité leur permet de conseiller les entreprises sur des thématiques qu'ils mettent en pratique au quotidien.

Parallèlement aux activités de gestion des dossiers de financement et d'accompagnement, le poste de responsable administrative et gestion de projets est assumé par Isabelle Colandrea.



# Rapport de performance



# Activité de financement

## Chiffres-clés de cette activité

	2025	2024	Moyenne 2024-2014
Nouvelles demandes	54	62	64,9
Demandes retirées*	0	0	0,8
Demandes non étudiées par le Conseil	0	0	0,5
<b>Nombre total de demandes</b>	<b>54</b>	<b>62</b>	<b>66,1</b>
Décisions positives	25	26	28,7
Décisions négatives	22	36	29,8
<b>Nombre total des décisions prises</b>	<b>47</b>	<b>62</b>	<b>58,5</b>
Montant total des soutiens accordés (CHF)	2'869'170	4'382'372	3'257'647
<i>Pour un montant moyen de</i>	<i>114'766</i>	<i>168'552</i>	<i>113'901</i>
Montant total des soutiens refusés (CHF)	2'431'300	5'231'086	4'444'700
<i>Pour un montant moyen de</i>	<i>110'513</i>	<i>145'307</i>	<i>151'918</i>
<b>Montant total des décisions prises</b>	<b>5'300'470</b>	<b>9'613'458</b>	<b>7'702'347</b>
Dossiers remboursés	14	17	13,2
Montant total des dossiers remboursés (CHF)	1'809'250	1'441'300	1'612'707
Dossiers non ouverts**	0	0	2,6
Entreprises en faillite	11	1	4,2
<b>Dossiers terminés au cours de l'année</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>19,9</b>
<b>Situation au 31 décembre</b>			
Entreprises en cours de remboursement	157	146	113,5
Entreprises dont le prêt est en attente de versement	8	7	7,8
<b>Nombre total d'entreprises en cours de suivi</b>	<b>147</b>	<b>150</b>	<b>147</b>

Une activité en ajustement, portée par une meilleure qualité des dossiers

En 2025, la fondetec a traité 54 demandes et rendu 47 décisions, dont 25 positives pour un montant total de CHF 2'869'170, soit un soutien moyen de CHF 114'766 par projet.

Si le volume global est en recul par rapport à 2024, il s'inscrit dans un retour à des niveaux plus proches des moyennes historiques. Cette évolution s'accompagne d'un signal positif : le nombre de refus diminue nettement (22 contre 36 en 2024), traduisant une amélioration de la qualité des projets soumis.

La dynamique de remboursement se renforce également, avec CHF 1'809'250 remboursés sur l'année. À fin 2025,

139 entreprises étaient en cours de suivi, dont 133 en remboursement actif.

Dans un contexte économique plus exigeant, la hausse du nombre de faillites (11 dossiers) appelle à la vigilance, tout en s'inscrivant dans un effet de cycle lié aux financements des années précédentes.

Depuis 2007, le Conseil de fondation s'est prononcé sur 1'136 dossiers, représentant plus de CHF 118 millions engagés au service de l'économie locale.

\* Dossiers pour lesquels le porteur de projet, après avoir payé la taxe d'inscription, a retiré son dossier avant la décision du conseil

\*\* Dossiers acceptés par le conseil mais dont les fonds n'ont pas été utilisés par le porteur de projet

## Impact sur l'emploi de l'activité de financement, emplois et salaires

<b>FINANCEMENT (CHF) Statistiques uniquement sur la base des déclarations AVS reçues</b>	<b>2025</b>	2024	Moyenne 2024-2014
Nb d'entreprises ayant répondu	99	114	86,1
Taux de réponse	82%	84%	81%
Nb total de salariés sur l'année	740	694	601,4
<i>Nb moyen de salariés par entreprise</i>	<i>7,5</i>	<i>6,1</i>	<i>7,2</i>
Nb de salariés ETP sur l'année	269	255	257,5
<i>Nb moyen de salariés par entreprise ETP</i>	<i>2,7</i>	<i>2,2</i>	<i>3,1</i>
<b>Masse salariale totale</b>	<b>23'161'073</b>	<b>20'770'095</b>	<b>15'316'487</b>
<i>Salaire annuel moyen par collaborateur ETP</i>	<i>86'100</i>	<i>81'451</i>	<i>60'184</i>

Les statistiques présentées ci-dessous reposent sur les déclarations AVS transmises par les entreprises soutenues par la fondetec. En 2025, le taux de réponse s'établit à 81 %, avec 99 entreprises répondantes, un niveau stable par rapport aux années précédentes.

Les entreprises financées ont déclaré un total de 740 emplois en 2025, contre 694 en 2024. Cette progression se reflète également dans le nombre d'équivalents plein temps (ETP), qui atteint 268,9 contre 254,9 l'année précédente, soit son plus haut niveau depuis plusieurs années.

Cette croissance de l'emploi s'accompagne d'une augmentation significative de la masse salariale totale, qui s'élève à CHF 23,2 millions en 2025 contre CHF 20,8 millions en 2024. Le salaire annuel moyen par ETP atteint CHF 86'100.--, en hausse par rapport à 2024.

Ces résultats illustrent la contribution durable des entreprises soutenues par la fondetec à la création d'emplois et à la génération de valeur économique sur le territoire genevois. Ils témoignent également de la capacité des entreprises financées à consolider leur activité et à renforcer leur rôle d'employeur au fil de leur développement.

## Répartition des demandes de financement étudiées par le Conseil selon l'âge de l'entreprise

Année	2025	2024	Moyenne 2024-2014
<b>Dossiers acceptés : âge entreprise</b>			
En création	20	10	15,7
Moins de 3 ans	3	3	7
Plus de 3 ans	2	13	6,1
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>26</b>	<b>28,8</b>
<b>Dossiers refusés : âge entreprise</b>			
En création	12	25	20
Moins de 3 ans	2	2	6
Plus de 3 ans	8	9	3,9
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>36</b>	<b>29,9</b>

## Financement de l'entrepreneuriat par genre

Année	2025	2024	Moyenne 2024-2014
<b>Homme</b>			
Demandes acceptées	12	14	15,6
Demandes refusées	17	25	15,9
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>39</b>	<b>31,5</b>
<i>Moyenne s/ nb de dossiers</i>	62%	63%	54%
<b>Femme</b>			
Demandes acceptées	13	4	8,4
Demandes refusées	5	9	8,6
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>13</b>	<b>17</b>
<i>Moyenne s/ nb de dossiers</i>	38%	21%	29%
<b>Mixte</b>			
Demandes acceptées	0	8	4,9
Demandes refusées	0	2	5,4
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>10,3</b>
<i>Moyenne s/ nb de dossiers</i>	0%	16%	17%

### 2025 : un tournant pour l'entrepreneuriat féminin

L'année 2025 marque un véritable point d'inflexion. Pour la première fois, les projets portés par des femmes deviennent majoritaires parmi les dossiers acceptés, avec 13 financements accordés contre 12 pour les hommes.

Au-delà de ce basculement symbolique, c'est surtout la performance des dossiers féminins qui interpelle. Avec 18 demandes déposées et 13 acceptées, les projets portés par des femmes affichent un taux de succès nettement supérieur, révélant un niveau de préparation et de maturité particulièrement élevé.

Cette dynamique se traduit également en volume financier : CHF 1'337'000 ont été accordés à des projets féminins en 2025, contre CHF 366'000 en 2024. Une progression remarquable, qui dépasse largement les niveaux observés ces dernières années.

Le montant moyen des prêts accordés aux femmes poursuit sa progression et contribue à réduire l'écart avec les projets masculins. Cette convergence progressive confirme une évolution structurelle vers un accès au financement plus équilibré.

Ces résultats ne relèvent pas du hasard. Ils traduisent une transformation tangible de l'écosystème entrepreneurial genevois et confortent le rôle de la fondetec comme levier actif d'égalité des chances.

## Répartition des demandes de financement par montants

	2025	2024	Moyenne 2024-2014
<b>Dossiers acceptés</b>			
Plus petit ou égale à 50k CHF	8	6	8,5
<i>Pour un montant de</i>	<i>232'000</i>	<i>206'500</i>	<i>297'575</i>
Entre 50k et 100k CHF	5	8	10,6
<i>Pour un montant de</i>	<i>386'170</i>	<i>543'872</i>	<i>640'953</i>
Entre 100k et 200k CHF	10	4	5,5
<i>Pour un montant de</i>	<i>1'451'000</i>	<i>523'000</i>	<i>854'750</i>
Plus grand que 200k CHF	2	8	4,1
<i>Pour un montant de</i>	<i>800'000</i>	<i>3'109'000</i>	<i>1'729'063</i>
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>26</b>	<b>28,7</b>
<i>Pour un montant de</i>	<i>2'869'170</i>	<i>4'382'372</i>	<i>3'522'341</i>
<b>Dossiers refusés</b>			
Plus petit ou égale à 50k CHF	6	3	4
<i>Pour un montant de</i>	<i>216'500</i>	<i>89'600</i>	<i>146'383</i>
Entre 50k et 100k CHF	11	13	6,7
<i>Pour un montant de</i>	<i>918'800</i>	<i>1'960'500</i>	<i>833'157</i>
Entre 100k et 200k CHF	2	13	9
<i>Pour un montant de</i>	<i>280'000</i>	<i>1'960'500</i>	<i>1'463'000</i>
Plus grand que 200k CHF	3	7	6,3
<i>Pour un montant de</i>	<i>1'016'000</i>	<i>2'117'000</i>	<i>2'110'100</i>
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>36</b>	<b>26</b>
<i>Pour un montant de</i>	<i>2'431'300</i>	<i>6'127'600</i>	<i>4'552'640</i>

Une répartition des montants plus équilibrée

En 2025, la répartition des financements accordés se recentre sur les tranches intermédiaires, avec une majorité de dossiers situés entre CHF 50'000 et CHF 200'000, et en particulier une forte progression des projets entre CHF 100'000 et CHF 200'000 (10 dossiers contre 4 en 2024).

À l'inverse, le nombre de financements supérieurs à CHF 200'000 diminue nettement (2 dossiers contre 8 en 2024), confirmant un recentrage sur des montants plus mesurés.

Du côté des refus, la baisse globale du nombre de dossiers se reflète dans toutes les tranches, en particulier sur les montants élevés, traduisant une sélection plus ciblée et une meilleure adéquation des projets présentés.

## Répartition des demandes de financement par secteurs d'activités

	2025	2024	Moyenne 2024-2014
<b>Dossiers acceptés</b>			
Industrie artisanat	0	5	2,5
<i>Pour un montant de</i>	0	670'000	454'638
Construction	0	1	1,3
<i>Pour un montant de</i>	0	50'000	77'500
Commerce	2	4	7,4
<i>Pour un montant de</i>	90'000	241'500	631'050
Hôtellerie restauration	7	8	5,5
<i>Pour un montant de</i>	1'053'170	1'839'000	1'236'000
Service	6	3	4,6
<i>Pour un montant de</i>	365'000	503'000	329'935
Enseignement	1	2	1
<i>Pour un montant de</i>	200'000	533'000	133'250
Autre	9	3	9,8
<i>Pour un montant de</i>	1'161'000	545'872	659'718
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>26</b>	<b>32,2</b>
<b>Dossiers refusés</b>			
Industrie artisanat	2	4	2
<i>Pour un montant de</i>	210'800	570'000	222'750
Construction	1	2	0,7
<i>Pour un montant de</i>	70'000	200'000	66'667
Commerce	2	7	6,3
<i>Pour un montant de</i>	119'500	951'100	897'100
Hôtellerie restauration	4	6	4,3
<i>Pour un montant de</i>	1'116'000	1'360'500	1'131'067
Service	2	9	8,7
<i>Pour un montant de</i>	200'000	1'018'600	1'298'823
Enseignement	1	0	0
<i>Pour un montant de</i>	50'000	0	0
Autre	10	8	4
<i>Pour un montant de</i>	665'000	1'130'886	637'395
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>36</b>	<b>26</b>

# Rapport financier





RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

Comptes annuels  
au 31 décembre 2025

Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu  
économique en ville de Genève – Fondetec, Genève



## RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

au Conseil de Fondation

Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève – Fondetec, Genève

---

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève - Fondetec, comprenant le bilan, le compte de résultats, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

### *Fondement de l'opinion d'audit*

Nous avons effectué notre audit conformément au règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la recommandation d'audit 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### *Autre point*

Les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé dans son rapport, en date du 10 avril 2025, une opinion d'audit non modifiée sur ces comptes annuels.

### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe au conseil de fondation. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport annuel, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.



Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

#### *Responsabilités du Conseil de Fondation relatives aux comptes annuel*

Le conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales cantonales et communales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre l'exploitation de l'entité. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

#### *Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels*

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la commune.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

# echo

- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons au conseil de fondation notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

### *Rapport sur d'autres dispositions légales*

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 21 avril 2026

ECHO SA



Signature électronique qualifiée - Droit suisse

Clémentine Largeteau  
Expert-réviser agréé  
Réviser responsable



Signature électronique qualifiée - Droit suisse

Vincent Schmied  
Expert-réviser agréé

### Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultats, tableau des flux de trésorerie et annexe)

**Fondation communale pour le développement des emplois  
et du tissu économique en ville de Genève - Fondetec  
Genève**

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2025**

	<u>Annexe</u>	<u>31.12.2025</u> CHF	<u>31.12.2024</u> CHF
<b>1 ACTIF</b>		<b>11'311'713.23</b>	<b>12'209'581.92</b>
<b>10 Patrimoine financier</b>		<b>11'158'573.17</b>	<b>12'049'040.44</b>
100 Disponibilités et placements à court terme		2'169'561.26	1'986'563.35
101 Créances	3.1.3	13'052.20	361.50
102 Placements financiers à court terme	3.1.1/3.1.2	3'915'730.23	4'248'525.69
104 Actifs de régularisation	3.1.4	31'635.53	19'980.90
107 Placements financiers		5'028'593.95	5'793'609.00
1071 Prêts à long terme PF	3.1.1/3.1.2	5'028'593.95	5'793'609.00
<b>14 Patrimoine administratif</b>		<b>153'140.06</b>	<b>160'541.48</b>
140 Immobilisations corporelles du PA	3.2.1	12'034.80	15'666.62
142 Immobilisations incorporelles du PA	3.2.1	141'105.26	144'874.86
<b>2 PASSIF</b>		<b>11'311'713.23</b>	<b>12'209'581.92</b>
<b>20 Capitaux de tiers</b>		<b>82'919.13</b>	<b>53'467.09</b>
200 Engagements courants	3.3	61'042.58	5'360.95
204 Passifs de régularisation	3.4	21'876.55	48'106.14
<b>29 Capital propre</b>		<b>11'228'794.10</b>	<b>12'156'114.83</b>
298 Autres capitaux propres		37'576'106.19	36'576'106.19
299 Excédent/découvert du bilan		(26'347'312.09)	(24'419'991.36)
2990 Résultat annuel		(1'927'320.73)	(1'897'854.59)
2999 Résultats cumulés des années précédentes		(24'419'991.36)	(22'522'136.77)

Fondation communale pour le développement des emplois  
et du tissu économique en ville de Genève - Fondetec  
Genève

COMPTE DE RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2025

(présentation échelonnée)

	Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024
	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>(1'548'308.65)</b>	<b>(1'803'634.00)</b>	<b>255'325.35</b>	<b>(1'640'408.56)</b>
30 Charges de personnel	(1'135'080.03)	(1'237'491.00)	102'409.97	(1'165'263.83)
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	(354'268.00)	(507'094.00)	152'827.00	(411'310.23)
33 Amortissements du patrimoine administratif	(58'960.62)	(59'049.00)	88.38	(63'834.50)
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>93'532.12</b>	<b>58'200.00</b>	<b>35'332.12</b>	<b>95'374.64</b>
43 Revenus divers	93'532.12	58'200.00	35'332.12	95'374.64
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(1'454'776.53)</b>	<b>(1'745'434.00)</b>	<b>290'657.47</b>	<b>(1'545'033.92)</b>
34 Charges financières	(1'109'813.71)	(401'000.00)	(708'813.71)	(860'104.62)
44 Revenus financiers	637'269.51	507'417.00	129'852.51	507'283.95
<b>Résultat financier</b>	<b>(472'544.20)</b>	<b>106'417.00</b>	<b>(578'961.20)</b>	<b>(352'820.67)</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(1'927'320.73)</b>	<b>(1'639'017.00)</b>	<b>(288'303.73)</b>	<b>(1'897'854.59)</b>
<b>Résultat total du compte de résultats</b>	<b>(1'927'320.73)</b>	<b>(1'639'017.00)</b>	<b>(288'303.73)</b>	<b>(1'897'854.59)</b>

Fondation communale pour le développement des emplois  
et du tissu économique en ville de Genève - Fondetec  
Genève

COMPTE DE RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2025  
(présentation par fonction)

	Annexe	Comptes 2025 CHF	Budget 2025 CHF	Ecart CHF	Comptes 2024 CHF
<b>8 ECONOMIE PUBLIQUE</b>					
<b>85 INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE</b>					
<b>850 INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE</b>					
Total des dépenses		(2'658'122.36)	(2'204'634.00)	(453'488.36)	(2'500'513.18)
Total des recettes		730'801.63	565'617.00	165'184.63	602'658.59
Résultat		(1'927'320.73)	(1'639'017.00)	(288'303.73)	(1'897'854.59)
<b>8501 ACTIVITE DE SOUTIEN</b>					
Total des dépenses		(2'658'122.36)	(2'204'634.00)	(453'488.36)	(2'500'513.18)
Total des recettes		730'801.63	565'617.00	165'184.63	602'658.59
Résultat		(1'927'320.73)	(1'639'017.00)	(288'303.73)	(1'897'854.59)
<b>30 Charges de personnel</b>		<b>(1'135'080.03)</b>	<b>(1'237'490.00)</b>	<b>102'409.97</b>	<b>(1'165'263.83)</b>
300 Autorités et commissions		(38'325.50)	(60'000.00)	21'674.50	(39'101.00)
301 salaires du personnel administratif et d'exploitation		(851'913.48)	(909'450.00)	57'536.52	(879'580.04)
305 cotisations patronales		(229'482.45)	(244'540.00)	15'057.55	(232'500.89)
309 autres charges de personnel		(15'358.60)	(23'500.00)	8'141.40	(14'081.90)
<b>31 Charges de biens, services, autres charges d'exploitation</b>		<b>(354'268.00)</b>	<b>(507'095.00)</b>	<b>152'827.00</b>	<b>(411'310.22)</b>
310 Charges de matériel et de marchandises		(5'825.27)	(17'050.00)	11'224.73	(6'823.77)
311 immobilisations ne pouvant être portées à l'actif		0.00	0.00	0.00	(89.95)
313 Prestations de services et honoraires		(169'237.37)	(294'650.00)	125'412.63	(209'602.89)
315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles		(9'713.90)	(19'200.00)	9'486.10	(24'827.65)
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation		(163'191.00)	(167'195.00)	4'004.00	(163'693.19)
317 Dédommagements		(6'300.46)	(9'000.00)	2'699.54	(6'272.77)
<b>33 Amortissements du PA</b>		<b>(58'960.62)</b>	<b>(59'049.00)</b>	<b>88.38</b>	<b>(63'834.50)</b>
330 Amortissements des immobilisations corporelles du PA		(4'470.72)	(4'324.00)	(146.72)	(5'573.85)
332 Amortissements des Immobilisations incorporelles du PA		(54'489.90)	(54'725.00)	235.10	(58'260.65)
<b>34 Charges financières</b>		<b>(1'109'813.71)</b>	<b>(401'000.00)</b>	<b>(708'813.71)</b>	<b>(860'104.63)</b>
344 Dépréciations, immobilisations PF		(1'109'484.82)	(400'000.00)	(709'484.82)	(859'592.92)
34401.1 Dépréciations de prêts PF	3.1.2	0.00	(200'000.00)	200'000.00	(808'570.00)
34401.2 Pertes sur prêts PF	3.1.2	(1'109'484.82)	(200'000.00)	(909'484.82)	(51'022.92)
349 Différentes charges financières		(328.89)	(1'000.00)	671.11	(511.71)
<b>43 Revenus divers</b>		<b>93'532.12</b>	<b>58'200.00</b>	<b>35'332.12</b>	<b>95'374.64</b>
430 Revenus d'exploitations divers		93'532.12	58'200.00	35'332.12	95'374.64
43090 Frais d'inscription de CHF 400 par dossier		21'400.00	28'000.00	(6'600.00)	23'850.00
43091 Récupérations sur créances amorties		32'755.22	0.00	32'755.22	35'860.75
43092 Mandat new start		22'800.00	24'000.00	(1'200.00)	20'400.00
43093 Conseil & accompagnement		16'020.00	5'000.00	11'020.00	13'295.00
43097 Mandat Level +		0.00	-	0.00	750.00
43095 Autres revenus d'exploitation		556.90	1'200.00	(643.10)	1'218.89
<b>44 Revenus financiers</b>		<b>637'269.51</b>	<b>507'417.00</b>	<b>129'852.51</b>	<b>507'283.95</b>
440 Revenus des intérêts	4.1	539'082.51	507'417.00	31'665.51	507'283.95
444 Adaptation des prêts		98'187.00	0.00	98'187.00	0.00

**Fondation communale pour le développement des emplois  
et du tissu économique en ville de Genève - Fondetec  
Genève**

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 2025**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	CHF	CHF
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation</b>		
<b>Résultat total du compte de résultats</b>	<b>(1'927'320.73)</b>	<b>(1'897'854.59)</b>
Amortissements du PA	58'960.62	63'834.50
Perte nette sur placements financiers	1'076'729.60	15'162.17
Variation de la provision sur placements financiers à court terme	193'222.00	574'634.00
Variation de la provision sur prêts à long terme PF	(291'409.00)	233'936.00
Intérêts sur placements financiers à court terme et prêts à long terme PF	(539'082.51)	(507'283.95)
(Augmentation) / Diminution des créances	(12'690.70)	4'625.25
Diminution / (Augmentation) actifs de régularisation	(11'654.63)	(1'703.07)
Augmentation / (Diminution) des passifs de régularisation et engagements courants	29'452.04	7'026.54
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle</b>	<b>(1'423'793.31)</b>	<b>(1'507'623.15)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles du PA	(51'559.20)	(90'079.30)
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA</b>	<b>(51'559.20)</b>	<b>(90'079.30)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PF</b>		
(Augmentation) / Diminution des placements financiers à court terme	(937'156.14)	(1'159'829.77)
(Augmentation) / Diminution des prêts à long terme PF	1'056'424.05	(198'574.37)
Intérêts sur placements financiers à court terme et prêts à long terme PF	539'082.51	507'283.95
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PF</b>	<b>658'350.42</b>	<b>(851'120.19)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement</b>		
Augmentation du capital de dotation	1'000'000.00	2'500'000.00
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement</b>	<b>1'000'000.00</b>	<b>2'500'000.00</b>
<b>Variation des disponibilités et placements à court terme</b>	<b>182'997.91</b>	<b>51'177.36</b>
Disponibilités et placements à court terme au 1er janvier	1'986'563.35	1'935'385.99
Disponibilités et placements à court terme au 31 décembre	<u>2'169'561.26</u>	<u>1'986'563.35</u>
<b>Variation des disponibilités et placements à court terme</b>	<b><u>182'997.91</u></b>	<b><u>51'177.36</u></b>

**Fondation communale pour le développement des emplois  
et du tissu économique en ville de Genève - Fondetec  
Genève**

**TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL PROPRE AU 31 DECEMBRE 2025**

	31.12.2025	Augmentation	Diminution	31.12.2024
	CHF	CHF	CHF	CHF
298 Autres capitaux propres	37'576'106.19	1'000'000.00	0.00	36'576'106.19
299 Excédent / découvert du bilan	(26'347'312.09)	1'897'854.59	(3'825'175.32)	(24'419'991.36)
2990 Résultat annuel	(1'927'320.73)	1'897'854.59	(1'927'320.73)	(1'897'854.59)
2999 Résultats cumulés des années précédentes	(24'419'991.36)	0.00	(1'897'854.59)	(22'522'136.77)
<b>29 Capital propre</b>	<b>11'228'794.10</b>	<b>2'897'854.59</b>	<b>(3'825'175.32)</b>	<b>12'156'114.83</b>

Le capital de dotation de la Fondation de droit privé était initialement constitué de CHF 20 millions versés par la Ville de Genève le 7 janvier 1998, sur la base d'une décision du Conseil municipal du 15 avril 1997.

Ce capital initial a servi à financer l'activité et l'exploitation de la Fondation de droit privé depuis sa constitution en 1997. Au 1er janvier 2007, le capital net apporté dans la fondation de droit public représentait un montant de CHF 11'576'106.19.

En date du 16 février 2010, le Conseil municipal de la Ville de Genève a accepté de capitaliser la Fondetec à hauteur de CHF 10'000'000. Dans les conditions de libération du capital, il était demandé qu'un contrat de prestations soit établi entre la Fondetec et la Ville de Genève. Cependant, la réalisation de celui-ci n'est pas conforme avec les statuts de la Fondetec. Pour ces motifs, le Conseil municipal de la Ville de Genève a décidé lors de sa séance plénière du 22 mars 2011 d'annuler l'article 2 de la délibération du 16 février 2010 (« Art. 2 – Le versement de ce montant doit être accompagné d'un contrat de prestations à établir entre le Conseil administratif et la Fondetec, à l'image de celui liant la Fondation d'aide aux entreprises à l'Etat de Genève »).

Finalement, en date du 31 août 2011, une convention de financement a été signée entre la Ville de Genève et la Fondetec dans le but de déterminer les modalités du financement de la Fondetec par la Ville de Genève, précisément le montant des échéances des différents versements relatifs à la redotation, conformément aux délibérations acceptées par le Conseil municipal les 16 février 2010 et 22 mars 2011 (PR- 711 et PR 868). A titre de redotation la Ville de Genève octroie à la Fondetec CHF 10'000'000 payables à raison de CHF 2'500'000 par année, à partir de 2011 et ce jusqu'en 2014. Pour la 1ère annuité, il a été convenu que celle-ci serait effectuée à la signature de la convention de financement, quant aux autres annuités celles-ci seront effectuées en deux tranches de CHF 1'250'000, la 1ère tranche avant le 30 juin à réception du rapport annuel d'activité de la fondation, accompagné du compte de pertes et profits, du bilan de l'exercice précédent, du rapport de l'organe de contrôle et du budget de la fondation pour l'exercice en cours, la 2ème tranche avant le 31 décembre, sous condition du vote des comptes et des rapports de la fondation pour le Conseil municipal.

La 1ère tranche de CHF 2'500'000 a été versée à la Fondetec en date valeur du 22 septembre 2011. La Ville de Genève a versé la 2ème annuité, en 2 paiements de CHF 1'250'000 chacune, le premier en date du 16 août 2012 et le deuxième courant 2013, le 28 mars 2013. La 3ème annuité a été versée par La Ville de Genève en 2 paiements en date des 19 juillet 2013 et 30 mai 2014. La 4ème et dernière annuité a été versée par la Ville de Genève en 2 paiements en date des 3 juillet 2014 et 19 mars 2015.

Par arrêté voté lors de la séance du 2 novembre 2016, le Conseil municipal a accepté la recapitalisation de la Fondetec à hauteur de CHF 25'000'000 sur une période de 10 ans, soit pour la période allant du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2026. Néanmoins, aucune augmentation de capital n'a eu lieu en 2017.

A titre de redotation, la Fondetec a reçu 3 versements de CHF 500'000 chacun courant 2018, les 26 avril 2018, 14 septembre 2018 et 7 décembre 2018.

A titre de redotation, la Fondetec a reçu 3 versements de CHF 500'000.--, CHF 500'000.-- et CHF 1'000'000.-- respectivement les 11 avril, 8 août et 7 novembre 2019

A titre de redotation, la Fondetec a reçu 4 versements de CHF 500'000.--, CHF 1'000'000.--, CHF 1'000'000.--, CHF 1'000'000.-- respectivement les 27 mars, 9 avril, 27 juillet et 10 décembre 2020

A titre de redotation, la Fondetec a reçu 2 versements de CHF 1'500'000.-- et CHF 1'000'000.--, respectivement les 15 avril et 18 novembre 2021.

A titre de redotation, la Fondetec a reçu 1 versement de CHF 1'000'000.-- le 9 septembre 2022.

A titre de redotation, la Fondetec a reçu 2 versements de CHF 1'000'000.-- chacun , respectivement les 5 janvier et 22 décembre 2023.

A titre de redotation, la Fondetec a reçu 2 versements de CHF 1'000'000.-- et CHF 1'500'000.--, respectivement les 11 juillet et 14 novembre 2024.

A titre de redotation, la Fondetec a reçu 1 versement de CHF 1'000'000.-- le 27 novembre 2025.